

## ANNEXE B



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° RES-CH-103

**Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment tertiaire**

**1. Secteur d'application**

Bâtiments tertiaires existants raccordés à un réseau de chaleur existant.

**2. Dénomination**

Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur par le remplacement de la totalité des éléments constitutifs du primaire du poste de livraison.

**3. Conditions pour la délivrance de certificats**

La mise en place est réalisée par un professionnel.

Le remplacement des éléments constitutifs du primaire du poste de livraison porte sur :

- l'échangeur ;
- la régulation primaire ;
- les pompes sur fluide primaire (lorsque le poste de livraison en est équipé) ;
- l'isolation thermique.

Le pincement aux bornes du nouvel échangeur est inférieur à 5°C.

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne le remplacement des équipements constitutifs du primaire du poste de livraison : échangeurs dont le pincement est inférieur à 5°C, éléments de régulation, éléments d'isolation thermique et pompes (lorsque le poste de livraison en est équipé).

A défaut, la preuve de réalisation de l'opération mentionne le remplacement des équipements constitutifs du primaire du poste de livraison avec leurs marque et référence et est accompagnée d'un ou plusieurs documents issu(s) du fabricant indiquant que les équipements installés sont des échangeurs et leur performance (niveau de pincement), des éléments de régulation, des éléments d'isolation thermique et des pompes (lorsque le poste de livraison en est équipé).

**4. Durée de vie conventionnelle**

20 ans.



### 5. Montant de certificats en kWh cumac

Secteur d'activité	Montant en kWh cumac par m <sup>2</sup> de surface chauffée		Zone climatique		Surface chauffée (m <sup>2</sup> )
Bureaux	210		H1	1,1	S
Enseignement	140	X	H2	0,9	
Santé	200		H3	0,6	
Commerces	170				
Hôtellerie-Restaurant	260				
Autres	140				

La surface prise en compte est la surface chauffée du ou des bâtiments tertiaires raccordés au poste de livraison réhabilité.

Si plusieurs postes de livraisons alimentent un même bâtiment alors :

- soit la totalité des postes est réhabilitée pour être éligible pour la surface totale chauffée ;
- soit, chaque poste réhabilité peut être éligible à une partie de la surface du bâtiment, en appliquant un prorata en fonction de la puissance de chaque poste de livraison par rapport à la puissance totale raccordée.



**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée RES-CH-103,  
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

**A/ RES-CH-103 (v. A36.3) : Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur par le remplacement de la totalité des éléments constitutifs du primaire du poste de livraison**

\*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ...../...../.....

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ...../...../.....

Référence de la preuve de réalisation : .....

\*Nom du site des travaux : .....

\*Adresse des travaux : .....

Complément d'adresse : .....

\*Code postal : .....

\*Ville : .....

\*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :  OUI  NON

\*Secteur d'activité (une seule case à cocher) :

Bureaux  Enseignement  Hôtellerie/Restauration  Santé  Commerces  Autres secteurs

\*Surface totale chauffée (m<sup>2</sup>) : ..... \*Puissance totale raccordée au bâtiment (en kW) : .....

NB : La surface prise en compte est la surface chauffée du ou des bâtiments tertiaires raccordés au poste de livraison réhabilité.

\*Le bâtiment est alimenté par (une seule case à cocher) :

un seul poste de livraison ;

plusieurs postes de livraison, compléter dans ce cas le tableau suivant pour l'ensemble des postes de livraison :

Identification du poste de livraison (Dénomination / adresse)	Poste réhabilité (oui – non)	Puissance du poste de livraison (kW)

La réhabilitation du poste de livraison de chaleur porte sur le remplacement de la totalité des éléments suivants, constitutifs du primaire du poste de livraison :

- l'échangeur ;
- la régulation primaire ;
- les pompes sur fluide primaire (lorsque le poste de livraison en est équipé) ;
- l'isolation thermique.

- Echangeur :

\*Marque : ..... \*Référence : .....

\*Niveau de pincement inférieur à 5 °C :  OUI  NON

- Régulation primaire :

\*Marque : ..... \*Référence : .....

- Le poste est équipé de pompes sur fluide primaire :  OUI  NON

si oui

\*Marque : ..... \*Référence : .....

- Isolation thermique :

\*Marque : ..... \*Référence : .....

**B/ Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie**

\*Nom du signataire : ..... Prénom du signataire : .....

\*Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :

\*Raison sociale du bénéficiaire : .....

\*N° SIREN du bénéficiaire : \_ \_ \_ \_ \_

A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de n° de SIREN en cochant cette case :   
(mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés).

\*Fonction du signataire : .....

\*Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

\*Code postal : \_ \_ \_ \_ \_

\*Ville : .....

Pays : .....

Téléphone : \_ \_ \_ \_ \_

Mobile : \_ \_ \_ \_ \_

Courriel : .....

\*Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :

 Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou le syndic de la copropriété où prend place l'opération d'économies d'énergie ; ou la personne recevant le service acheté ; Je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

Le bénéficiaire ne peut prétendre pour une même opération qu'à une seule contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que **[raison sociale du demandeur]** m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;- que je fournirai exclusivement à **[raison sociale du demandeur]** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou, à défaut, une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;

- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;

- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de l'opération et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;

- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération ou qu'une aide à l'investissement de l'ADEME a été reçue ou sollicitée et que le calcul et la décision d'attribution de cette aide prennent en compte la délivrance de certificats d'économies d'énergie.

Fait à .....

\*Le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

\*Signature du bénéficiaire

Pour les personnes morales son cachet et la signature du représentant

**C/ Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre**

\*Nom du signataire : ..... Prénom du signataire : .....

\*Fonction du signataire : .....

\*Raison sociale : .....

Numéro SIRET : \_ \_ \_ \_ \_



\*Adresse : .....  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : .....  
Pays : .....  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mobile : \_\_\_\_\_  
Courriel : .....

\*En tant que représentant de l'entreprise :

ayant mis en œuvre ; ou

ayant assuré la maîtrise d'œuvre

de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

– que le réseau de chaleur est existant depuis au moins un an à la date d'engagement de l'opération ;

– que je fournirai exclusivement à **[raison sociale du demandeur]** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou, à défaut, une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;

– que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;

– l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;

– que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées.

Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à .....

\* Le \_\_/\_\_/\_\_\_\_\_

\* Cachet et signature du professionnel